

“ Pourquoi la Femme doit voter ”.



# 80 ANS du Droit de Vote des FEMMES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
SOUS EMBARGO JUSQU'AU  
08 MARS 2024





# 80 ANS du Droit de Vote des FEMMES

## LA MONNAIE DE PARIS CÉLÈBRE LES 80 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES EN FRANCE

La Monnaie de Paris accompagne les évolutions de la société française, notamment à travers des pièces commémoratives qui nous rappellent le chemin parcouru pour toujours plus de liberté, d'égalité et de fraternité. En 2024, l'institution édite ainsi deux coupures en argent pour célébrer les 80 ans du droit de vote des citoyennes françaises et appeler à toujours plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

### UN DROIT PAS SI ANCIEN

En France, le suffrage universel masculin a été instauré en 1848, sous la Deuxième République. Les femmes ont dû lutter pendant de nombreuses décennies et attendre l'ordonnance du 21 avril 1944 prise par le Gouvernement provisoire du général de Gaulle pour accéder au droit de vote et au droit de se présenter à une élection. Un combat porté par les suffragettes, comme Marie Denizard, première candidate à une élection présidentielle, Louise Weiss, figure du féminisme du XX<sup>ème</sup> siècle et tant d'autres.

1944 est une date qui frappe par sa proximité et nous rappelle que bien des combats restent à mener pour l'émancipation des femmes. La Monnaie de Paris s'engage avec une collection de monnaies en argent qui célèbrent cette avancée sociétale majeure et celles qui l'ont suivie.



« Après une collection pour commémorer les dix ans du mariage pour tous en 2023, la Monnaie de Paris est fière de célébrer cet autre anniversaire de l'égalité : les 80 ans du droit de vote des femmes. Nous ne pouvons manquer ce rendez-vous historique.. Cette nouvelle collection de monnaies est un témoin de ce qui a été accompli. Elle rappelle aussi l'actualité du combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect des droits des femmes dans notre pays.»  
**Marc Schwartz**  
Président-directeur général

Une chronologie du droit des femmes en France illustre la cartelle de la monnaie de 10 EUROS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 08 mars 2024

MONNAIE  
DE PARIS



MONNAIE 10 EUROS ARGENT

Argent 333/1000  
31mm 13g,  
10 000 exemplaires  
Prix de vente : 12€

MONNAIE 100 EUROS ARGENT

Argent 900/1000  
47mm, 45g  
5 000 exemplaires  
Prix de vente : 100€

## DES MONNAIES EN ARGENT POUR MARQUER L'HISTOIRE

Deux coupures sont proposées dès le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, pour commémorer les 80 ans du droit de vote des Françaises. Elles partagent une face commune qui se décline en pièce de 10€ et de 100€.

Signé Joaquin Jimenez, Graveur Général de la Monnaie de Paris, le dessin présente le portrait d'une femme tournée vers la gauche, comme si elle portait un regard rétrospectif sur le chemin parcouru par les femmes dans leur lutte pour l'égalité des sexes et la justice. Plusieurs bulletins de vote et une urne symbolisent la démocratie désormais accessible à toutes et tous. Le millésime 2024 est accompagné de l'année 1944, date à laquelle les femmes françaises obtiennent le droit de vote.

« Le 8 mars nous célébrons les 80 ans du droit de vote des femmes : c'est l'occasion parfaite pour célébrer leur combat. Cette avancée historique fut un premier pas significatif vers l'égalité, menacée aujourd'hui plus que jamais, en France et dans le monde. Ce combat est le combat de toutes et tous. »

**Joaquin Jimenez**

Graveur Général de la Monnaie de Paris

